

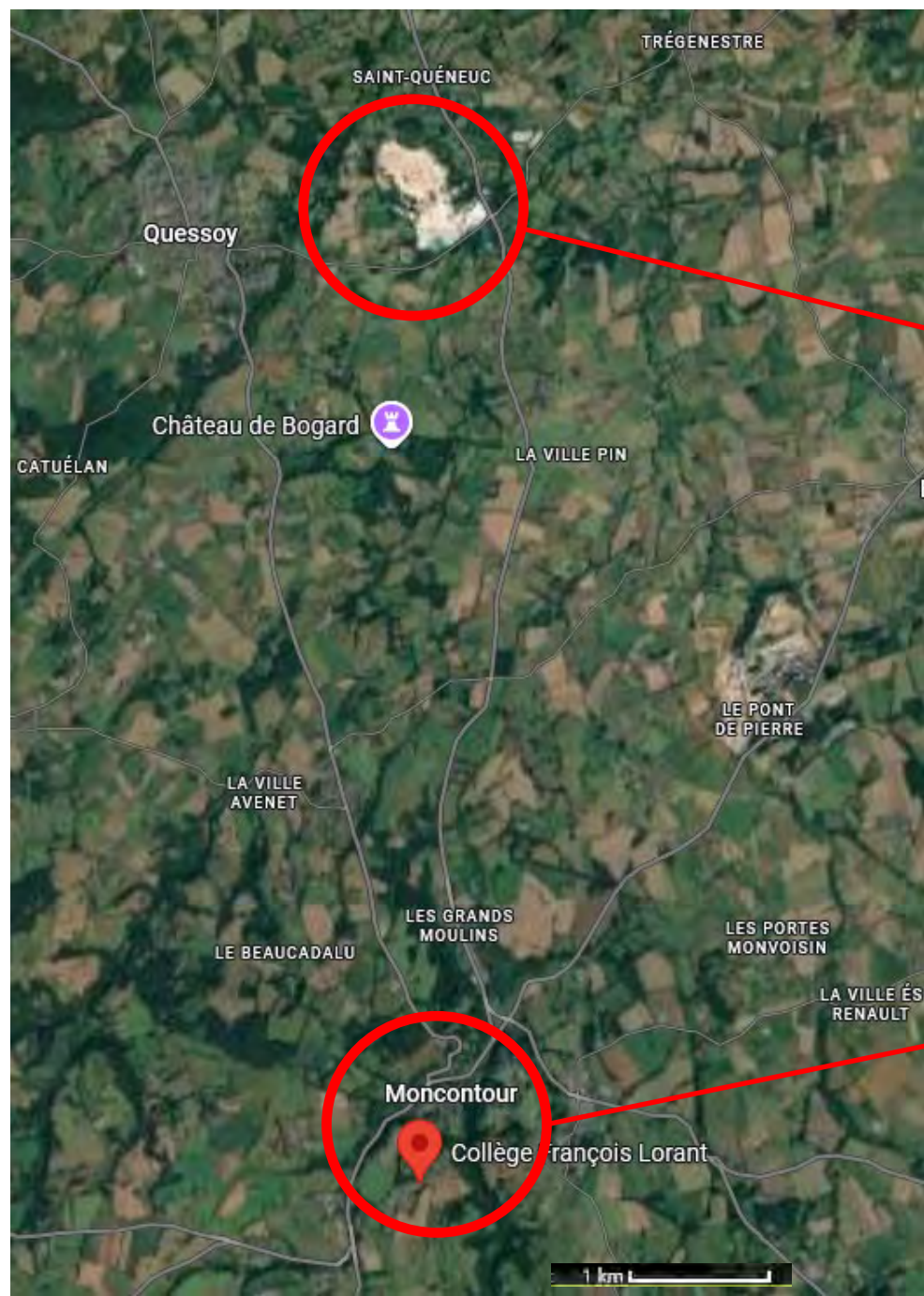
TV MONCONTOUR / LE GRAND REPORTAGE

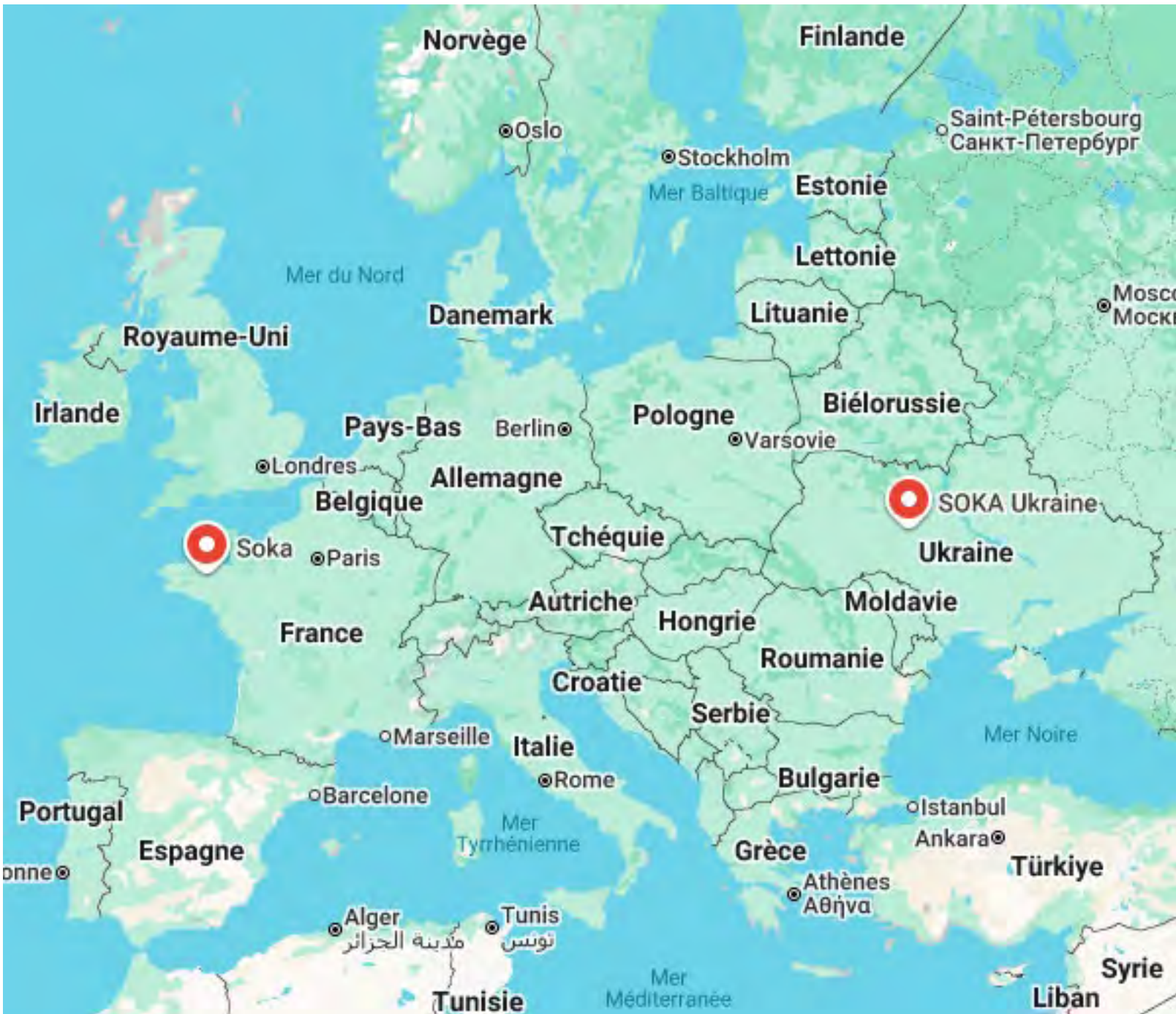
La carrière de la Société Kaolinière Armoricaire (SOKA)

Quessoy au lieu-dit Meudon

Un espace productif industriel au cœur d'un espace rural costarmoricain.







Depuis le début de la guerre, cette entreprises bretonne reste solidaire de ses salariés ukrainiens

En mars 2022, 60 réfugiés ukrainiens étaient arrivés, après un long périple en bus, à Quessoy, une commune rurale des Côtes-d'Armor située à vingt minutes de Saint-Brieuc. Une initiative de la Soka (Société kaolinière armoricaine), qui exploite une usine en Ukraine. Deux ans après, huit familles sont restées en Bretagne. « Qui aurait pu imaginer une troisième année de guerre ? », s'interroge Séverine Dudot, directrice générale de Soka.

Ouest-France
Soizic QUÉRO.
Publié le 26/02/2024 à 10h55

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter La Matinale
Chaque matin, recevez l'essentiel de l'actualité dans votre boîte mail avec Ouest-France

📧 Votre e



À la Soka basée à Quessoy, travaillent deux Ukrainiennes, comme Natalia, et un jeune de 18 ans. | SOKA

Ce jour de mars 2022 reste gravé dans sa mémoire. Après un interminable voyage en bus, une vingtaine de familles ukrainiennes, soit 60 femmes et enfants, avaient posé, « épuisées », leurs maigres valises, faites à la va-vite à Koziatyn - une ville de 25 000 habitants située au sud-ouest de Kiev, où la **Soka (Société kaolinière armoricaine) (1)** exploite une usine de kaolin avec 70 salariés - à Quessoy, une commune rurale des Côtes-d'Armor où se trouve le siège de l'entreprise. « **Quand les familles sont arrivées - les femmes de nos employés avec leurs enfants -, elles pensaient rester quinze jours et rentrer chez elles à Pâques....** », retrace Séverine Dudot, directrice générale de Soka. **Qui aurait pu imaginer une troisième année**



LES ARCHIVES
SORTENT
DU BOIS
L'ESPOIR DES FORÊTS
EN CÔTES D'ARMOR

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES D'ARMOR
ARCHIVERIES DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR



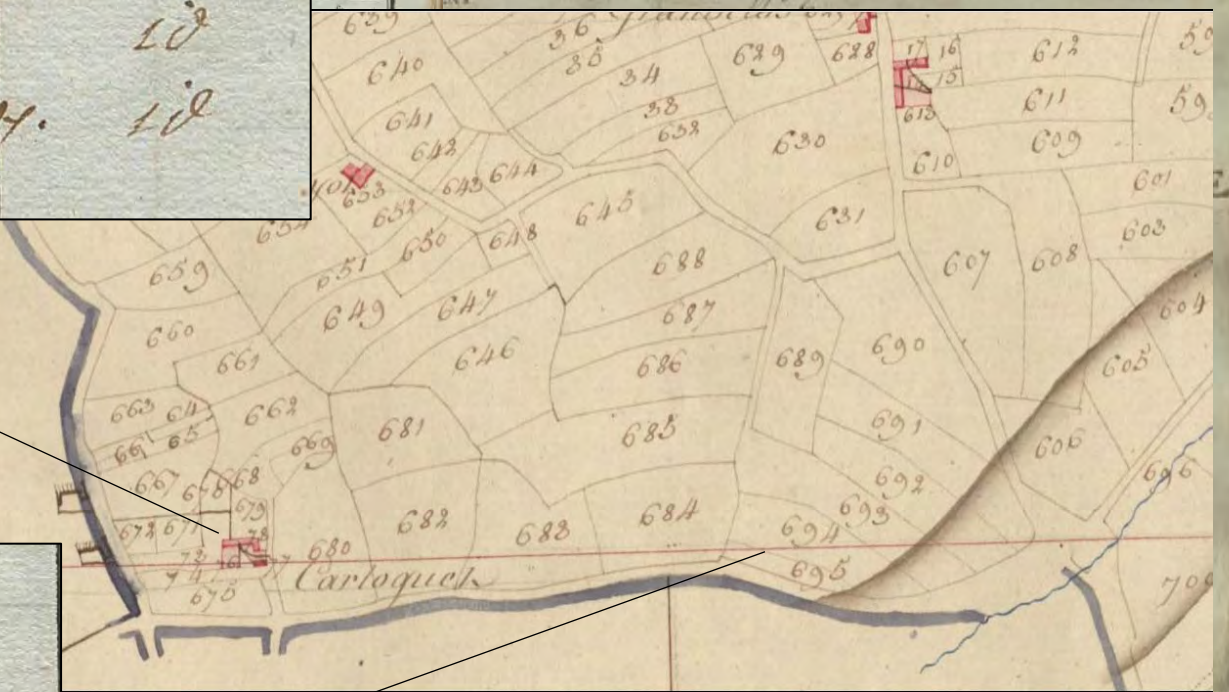
Cadastré napoléonien – Tableau d'assemblage – 1808 (3P263/1)
Archives départementales des Côtes d'Armor

Le petit hôtel.	676.	Julien Noivin, de Carloquet.	Maison.
id	677.	M ^{rs} Mandet, Ferrageai.	id
id	678.	H ^{on} M ^{rs} Serinet, de Quessoy.	id

PRODUIT
des
L.A.S.S.E.S.
révisés.

NT
SERRIN
ENT

M. Duval.	681.	M ^{rs} Duval, de Louvain.	id	n. 51. 25.
id	682.	M ^{rs} Mandet, Ferrageai.	id	n. 56. 75.
La Fontaine.	683.	M ^{rs} Louis Loude, Marboisard.	id	n. 58. 75.
id	684.	M ^{rs} Guérol, de F. queneu.	id	n. 59. 25.
gds fontain.	685.	M ^{rs} Guérol, de F. queneu.	id	n. 70. 75.
La Fontaine.	686.	M ^{rs} Louis Loude, Marboisard.	id	n. 52. 50.
Landes fontain.	687.	M ^{rs} Guérol, de F. queneu.	id	n. 46. n.
Fontain moulin.	688.	M ^{rs} Louis Loude, Marboisard.	id	n. 58. 50.
Le Clopeau.	689.	M ^{rs} Guérol, de F. queneu.	id	n. 18. 25.
gds Clopeau.	690.	M ^{rs} Guérol, de F. queneu.	id	n. 74. 75.
id	691.	Noel Vieuloup, de V. thaud.	id	n. 59. 75.
id	692.	M ^{rs} Mandet, de Trebois.	id	n. 19. 75.



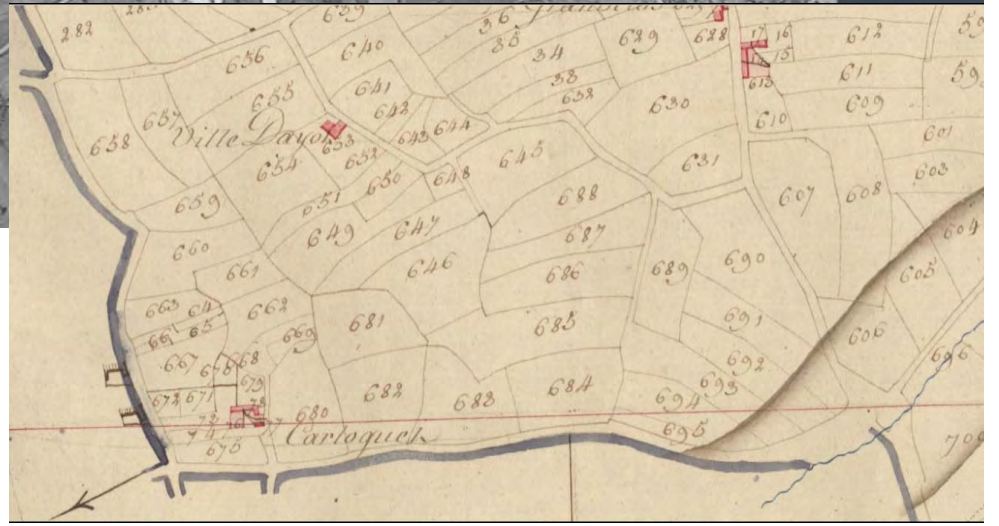
Le Clopeau.	690.	M ^{rs} Guérol, de Villeboisard.	id
gds Clopeau.	691.	Noel Vieuloup, de V. thaud.	id
id	692.	M ^{rs} Mandet, de Trebois.	id
Fontaine aux r. mar.	693.	M ^{rs} Louis Loude, Marboisard.	id
id	694.	Noel Marie, de Genou.	id
id	695.	Julien Noivin, de Carloquet.	id
Langlette.	696.	Jean Couvé, de Villeboisard.	id

16. 22		16. 22
18. 10	24. 59	18. 10
19. 87		24. 59
19. 32		39. 87
		19. 32
		52. 60
		2. 89
		3. 70
1. 29	14. 59	14. 2. 73
		134. 75

Des Revenus imposables des Propriétés foncières de la Section.



Afficher
Mesurer
Partager
Imprimer



<https://remonterletemps.ign.fr/comparer/?lon=-2.633774&lat=48.423334&z=15.6&layer1=10&layer2=19&mode=dub>

Quessoy.

Car de Kaolin
situé à Meudon
expl^t M. Lamerzig

14

Exploitation d'argil à Kaolin ; on a creusé un excavation
de 12 x 7 m de profondeur. qui a été abandonnée par
suite des pluies et de glissement des parois ; on travaille actuelle
à combler les terç de recouvrement, et à exhausser de Kaolin
à de faibles profondeurs (2 à 3 m)

Côtes d'Armor. Série S ; S supplément 252. Carrières de l'Ouest : généralités, personnel, travaux d'exploitation, contentieux, 1898-1939.

Quessoy, le 7 décembre 1898

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre que je viens de recevoir de M. R. Laure demeurant à Kermaria, Plérin et 11 avenue de la Grande Armée, Paris, qui vient d'ouvrir une exploitation de terre réfractaire et kaolin près du Pont de Meudon commune de Quessoy. Connaissant la friabilité du terrain et à cause de la profondeur, je crois qu'il serait nécessaire dans cette saison de prendre quelques précautions pour éviter les éboulements (...)

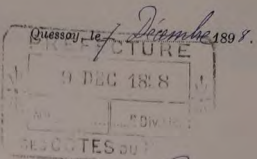
J'ai l'honneur de vous adresser copie
de la lettre que je viens de recevoir de M. R.
Laure demeurant à Kermaria, Plérin et
11 avenue de la Grande Armée, Paris, qui vient
d'ouvrir une exploitation de terre réfractaire et
kaolin près du Pont de Meudon commune de
Quessoy. Connaissant la friabilité du terrain et
à cause de la profondeur je crois qu'il serait
nécessaire dans cette saison de prendre quelques
précautions pour éviter les éboulements.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma considération la plus distinguée.

R. Lamerzig

Le Maire de Quessoy

Monsieur le Préfet des Côtes du Nord



Monsieur le Préfet,

Le 10/12/98
M. R. Laure
à Kermaria, Plérin et 11 avenue de la Grande Armée, Paris





Photo Soka





Photo Soka



ALIMENTATION ANIMALE



ELEVAGE, ASSECHANT, LITIERE



PROTECTION DES CULTURES



ENGRAIS POUR L'AGRICULTURE



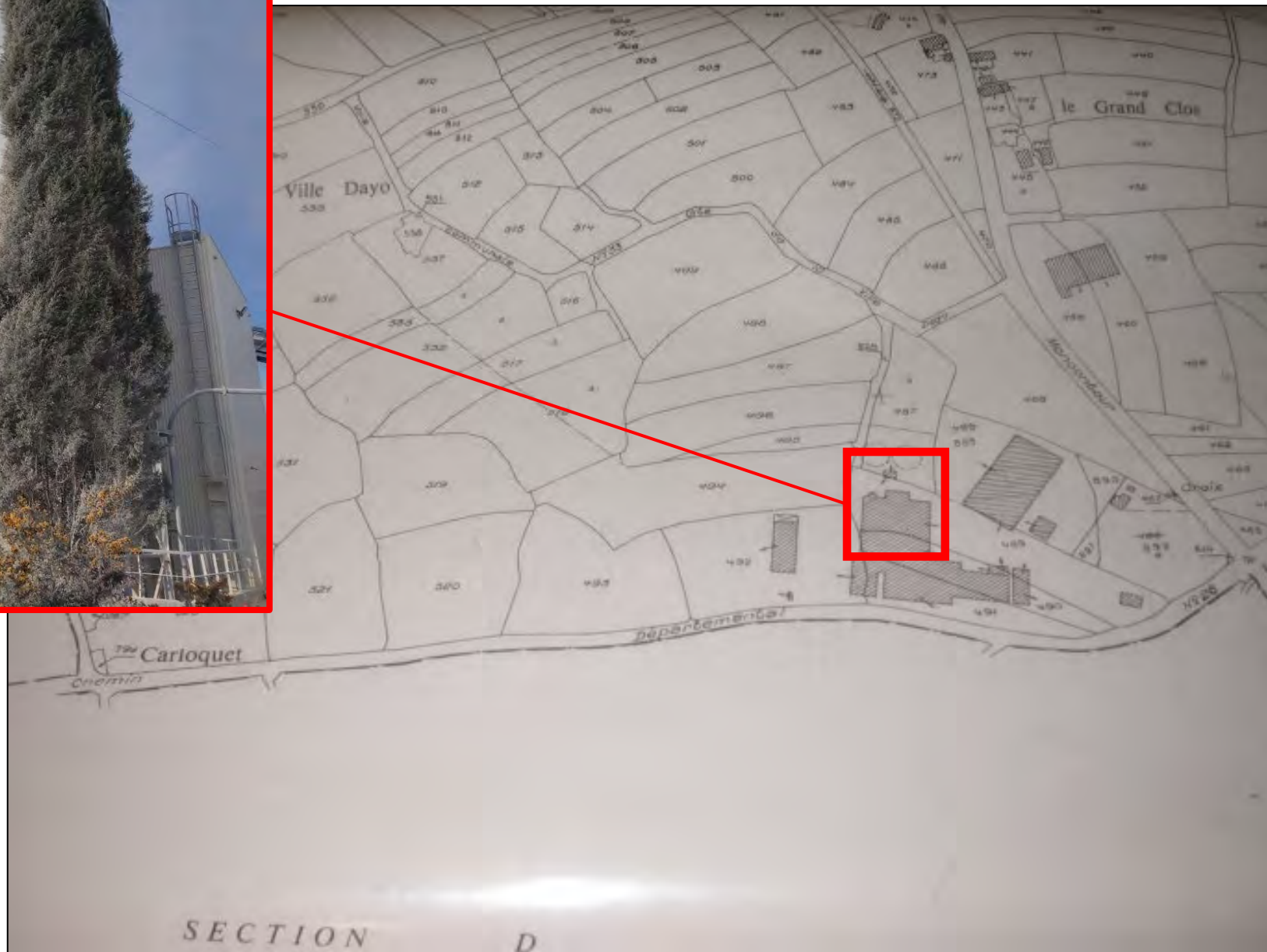
COSMETIQUES ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES



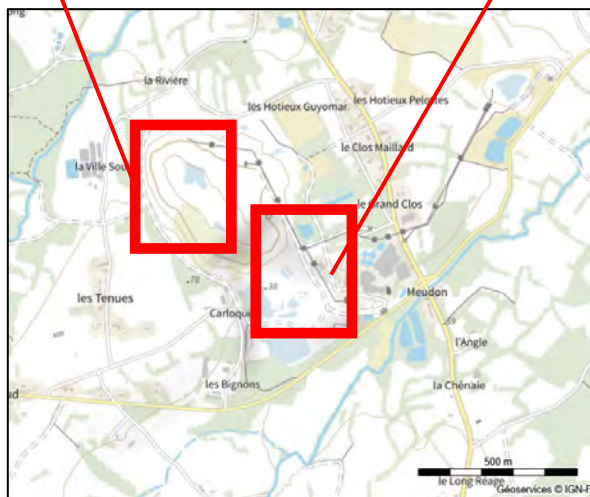
Photo 3^e C

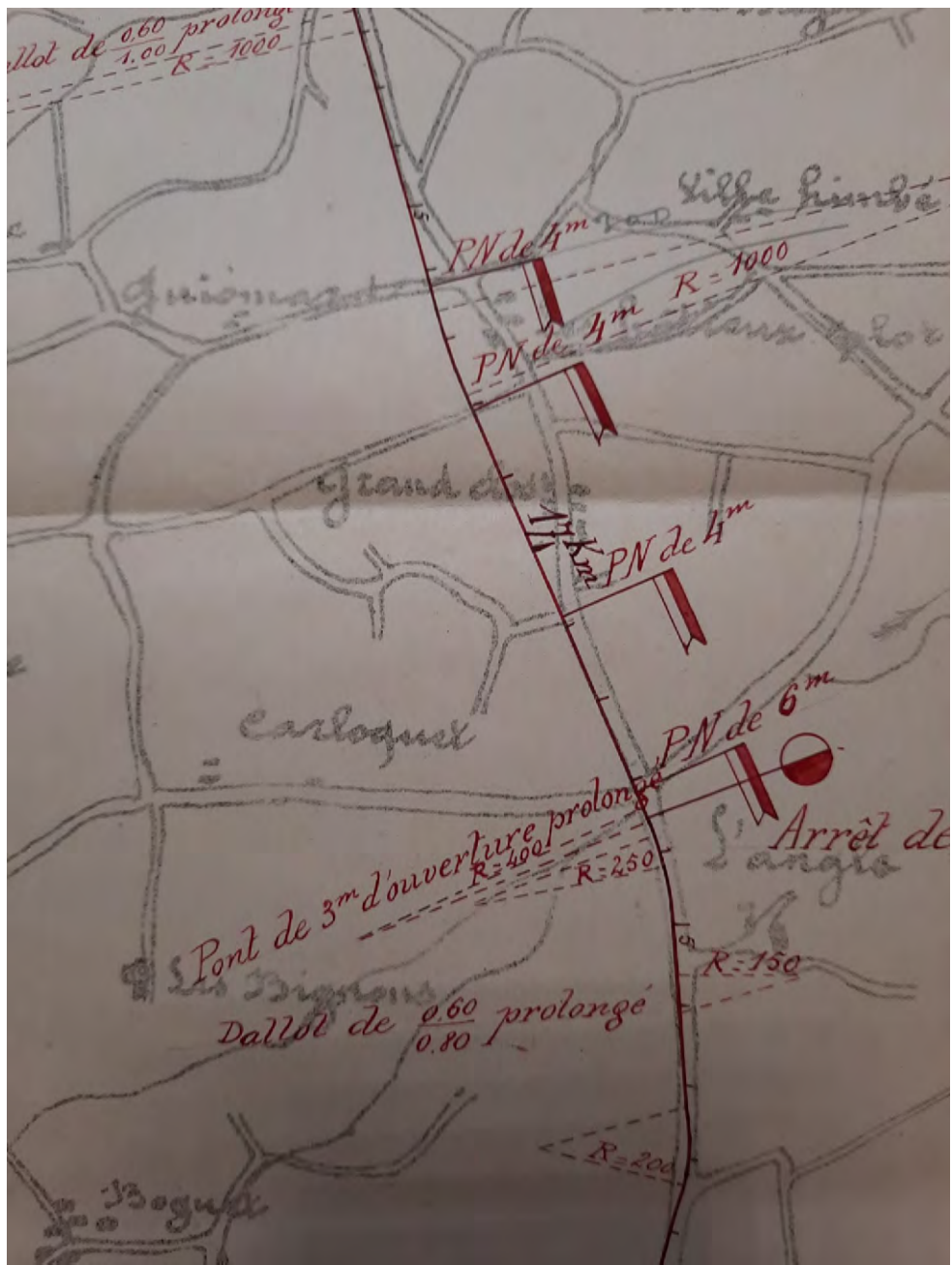


Photo 3^e C



Extrait cadastral, 1985. <https://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/IA22002327>





Le Légué-actualités

Les expéditions de kaolin battent des records



Le « Britta » et le « Waterland », deux habituels du Légué, déchargent hier du corn-datiiller.

Le 3 décembre dernier, le caboteur panaméen « Peaxburg » a chargé 1000 tonnes de kaolin à destination de Rotterdam. Cette opération, que l'on a l'habitude de voir au poste spécialisé du quai Surost, sort quelque peu de l'ordinaire pour le petit monde de commerce du Légué, puisqu'elle permet, pour la première fois, de dépasser les 40.000 tonnes annuelles d'expédition de kaolin par le Légué.

Activité traditionnelle

Le kaolin est extrait par le SOKA des gisements situés à Ouessant. Il est acheminé au Légué par camion et entreposé, la plupart du temps, quai Surost. Des sauteuses se chargent de la manutention qui sur les navires. Le kaolin est expédié sous sa forme brute ou sous forme de produit demi-fini, compacté en granulés et sert notamment à la fabrication de porcelaine dure.

Progression constante depuis dix ans

De 1975 à 1979, le tonnage

annuel exporté a oscillé entre 23.000 et 28.000 tonnes. Puis, à partir de 1980, le tonnage annuel a franchi les 30.000 tonnes, avec certains soubresauts mais une tendance générale à la hausse.

C'est une valeur sûre de commerce broché, de même que le kaolin de Gomal, ces deux produits assurent à eux seuls l'essentiel des exportations par le Légué.

Du Portugal à la Suède

Le kaolin, exporté par le Légué, trouve preneur de la Scandinavie au Portugal, c'est-à-dire une zone parfaitement adaptée à la taille moyenne des cargaisons (aux alentours de 1000 tonnes) et aux possibilités du Légué.

Mais c'est la RFA qui absorbe la plus grande partie (60 %) par ses ports (Lübeck, Dordrecht...) mais aussi par l'intermédiaire de Rotterdam (45 % de trafic) ou directement les Pays-Bas et l'Allemagne.

Les tonnages transités au Légué sont encore loin des courants qui existent par exemple entre le Cornwall anglais et le Bénédic mais ils semblent cependant bien

établis et parfaitement adaptés au cabotage.

Un bon début pour décembre

Le mois de décembre a commencé sous de bons auspices, puisqu'en dix jours, pas moins de 13.000 tonnes de marchandises ont transité au Légué.

Parmi celles-ci, on a remarqué trois apports de sarrasin, importés par les établissements Kervigaut et Calbert. Ce sont au total 1500 tonnes de sarrasin qui entrent dans la fabrication des galettes.

Signalons également les déchargements de billettes d'acier et de bois que nous n'avons pas vus depuis longtemps.

Les mouvements de navires

Depuis notre dernier portage, on a enregistré :

- **ENTRÉES.** — Le 1^{er} décembre, TIMAC, avec 960 tonnes de sable de la Rance.
- Le 2^e décembre, TIMAC, avec 820 tonnes de maïs de Flandre.
- Le 3^e décembre, TIMAC, avec

960 t de sable de la Rance, « Huop » (GB), avec 482 t de sarrasin de Rotterdam, « Bulk-Moon » (Chypre) avec 520 t de sarrasin de Rotterdam.

Le 4^e décembre, TIMAC, avec 820 t de maïs de Paimpol.

Le 5^e décembre, « Bulk-Star » (Chypre) avec 480 t de sarrasin de Rotterdam, TIMAC, avec 820 t de maïs de Paimpol.

Le 7^e décembre, « Vatarland » (RFA) avec 903 t de corn-datiiller de Rotterdam, « Amis » (RFA) avec 1434 t de billettes d'acier de Hambourg.

Le 10^e décembre, « Orber » (Danemark) avec 560 t de bois de Kärstern.

• **SORTIES.** — Le 3 décembre, « Peaxburg » (panaméen) avec 1000 t de kaolin pour Dordrecht.

Le 4^e décembre, « Lona-Stevns », (danois) avec 875 t de ferraille pour Halmstad, « Tapeler Plette » (Chypre) avec 920 t de kaolin pour Lübeck.

Le 5^e décembre, « Saet » (Chypre) avec 700 t de kaolin pour Felixborough.

Le 6^e décembre, « Bulk-Moon » (Chypre) avec 712 t de kaolin pour Grangemouth.

Jeudi 18 décembre 1986

3,50 F

Livraison à domicile : 0,10

Le Télégramme

DE BREST ET DE L'OUEST

N° 12.927

Directeur : J.-P. Coudurier

Rédaction : B.P. 243 - 29205 MORLAIX Cédex - Tél. 98.62.11.33 - Télex : 940.652
Abonnements : B.P. 118 — 29267 BREST Cedex — Tél. 98.80.31.45

Abonnement 1 an : 980 F
6 mois : 520 F - 3 mois : 270 F

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest (Saint-Brieuc), 18 déc. 1986, p. 11/26



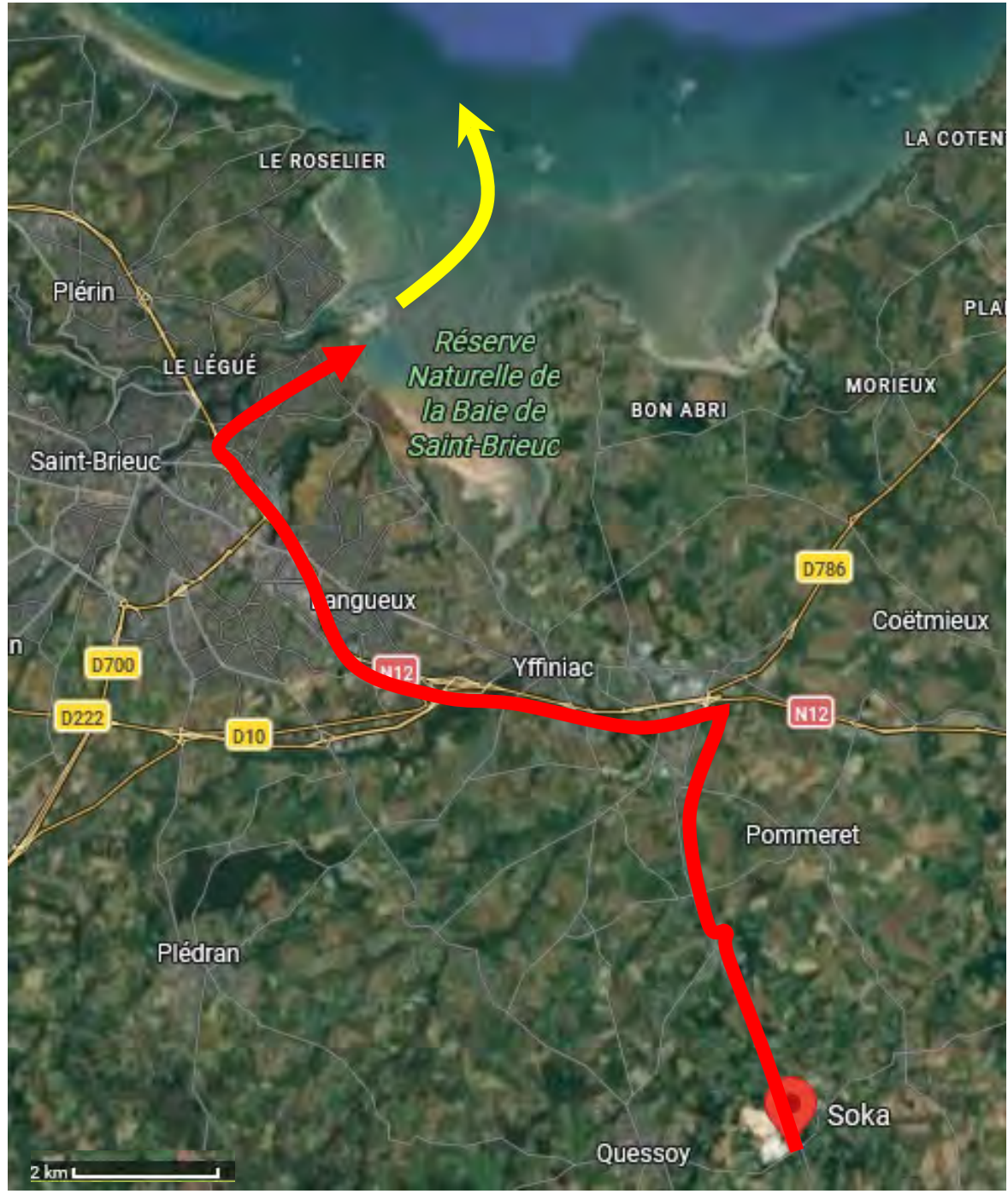
SOKA
société kaolinère armoricaine

NOS SAVOIRS-FAIRE NOS GAMMES DE PRODUITS RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT **LOGISTIQUE** NOS ENGAGEMENTS RSE NOS ACTUALITÉS NOS CONTACTS

UNE LOGISTIQUE PERFORMANTE
POUR DES LIVRAISONS INTERNATIONALES
OPTIMISÉES

Accueil

<https://soka-kaolin.com/notre-logistique>



3^e C,
Collège François Lorant
Moncontour

- Loris BASSET
- Suzon BENOIST-TESOFIL
- Maëlann BRIAND
- Aodren CARREAU
- Lily COMBES
- Lila CORBEL ARAUJO
- Mathis DELALANDE
- Ylann DUFOUR
- Thibault FUERTE
- Gabin LE CUNFF
- Lison LEFEUVRE-MESLIN
- Lyna LONCLE
- Ethann MAITRALLAIN
- Yanis MAJRI
- Zélia MAMIAS
- Louann MARY
- Yael MICHELET
- Louna PERROT
- Alyssa PHILIPPE
- Youna PRESSE
- Gaspard ROCABOY
- Léo RONDEL
- Slone VITA COSSON
- Noa YOUZAN



